



**Ecole, collège, lycée**

39, quai Jean Jacques Rousseau  
69350 La Mulatière

**Ecole Notre Dame des Anges**

3, rue Clément Marot  
69007 Lyon

**Enseignement supérieur**

172, Avenue Jean Jaurès  
69007 Lyon

**Aux entreprises partenaires**

La Mulatière janvier 2013

**Objet : Collecte de la taxe d'apprentissage**

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, nous vous adressons tous nos vœux de réussite pour votre entreprise et nous vous remercions pour votre participation à la réalisation de nos projets grâce à votre versement de la taxe d'apprentissage.

Vous connaissez le Centre Scolaire Assomption-Bellevue, situé sur La Mulatière et Lyon, qui accueille près de 1 800 élèves de l'ensemble du secteur. Notre établissement comprend deux écoles, un collège, un lycée général et technologique et un pôle d'enseignement supérieur (BTS, classes préparatoires).

Nous venons vous solliciter à nouveau, au moment où vous allez répartir cette taxe. Grâce à votre aide, nous pourrions actualiser l'équipement pédagogique de nos sections technologiques. Nos élèves travaillent sur du matériel et des outils performants, leur permettant, au terme de leurs études, de s'intégrer plus facilement dans le monde du travail.

Les modalités de versement sont identiques avec l'obligation de passer par un organisme collecteur (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Syndicats Professionnels...) ou par l'intermédiaire de l'ASP 22 rue de Varenne 75007 PARIS.

Ainsi, il convient de bien préciser à votre service comptable et à cet organisme le montant du versement et le bénéficiaire : **Lycée Assomption-Bellevue 69350 La Mulatière.**

N'hésitez pas à diffuser cette information à toutes vos connaissances pour les solliciter.

Au nom des Jeunes et de l'Equipe pédagogique de l'Assomption-Bellevue, je vous remercie très sincèrement

Gilles BROUSSE, Directeur général

\* Courrier établi sur du papier recyclé